

MODÈLE DE NOTE DEMANDANT LE CONSENTEMENT DU PROCUREUR GÉNÉRAL

Les notes doivent contenir les renseignements suivants :

- (a) le nom et l'âge de l'accusé;
- (b) la date de la prochaine comparution de l'accusé;
- (c) les accusations portées contre l'accusé;
- (d) les circonstances de l'infraction;
- (e) les circonstances entourant toute situation antérieure sur laquelle reposent les accusations de la Couronne;
- (f) les antécédents psychiatriques de l'accusé et son diagnostic;
- (g) la sentence déterminée et l'ordonnance visant les délinquants à contrôler qui seront demandées si le consentement est accordé pour une demande visant à faire déclarer que le délinquant dangereux;
- (h) les motifs détaillés à l'appui de la demande (incluant la sentence déterminée qui serait demandée en l'absence d'une désignation de délinquant dangereux ou de délinquant à contrôler et les raisons pour lesquelles cette sentence ne convient pas au risque que présente le contrevenant).

En outre, les documents suivants doivent être annexés à la note :

- (a) une copie de la dénonciation ou de l'acte d'accusation;
- (b) une copie du dossier judiciaire de l'accusé;
- (c) une copie de l'ébauche de l'avis de requête;
- (d) un résumé des preuves psychiatriques disponibles;
- (e) une copie du rapport d'évaluation exigé par l'article 752.1 du *Code criminel*;
- (f) une ébauche de consentement en vue de sa signature par le procureur général adjoint.